

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE FLAMANVILLE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE

La commission locale d'information de Flamanville se réunira le mercredi 25 septembre pour son assemblée générale.

L'ordre du jour :

- Présentation et approbation du règlement intérieur de la CLI de Flamanville ;
- Point d'étapes sur le chargement de l'EPR ;
- Point sur chaque évènements (niv.0), sur les falsifications et les évènements significatifs de niveau 1 et plus survenus sur le site de Flamanville depuis la dernière AG ordinaire de la CLI ;
- Point d'actualité sur l'arrêt de l'unité n°2 de Flamanville ;
- Bilan du point de vue de l'ASN sur le CNPE de Flamanville ;
- Retour sur la campagne de distribution de comprimés d'iode, présentation à la LCI par la Préfecture ;
- Retour sur la réunion de bureau inter-cli du 26 mars 2024 ;
- Informations sur les suites juridiques, affaires CLI / CRILAN ;
- Questions diverses



**BENOIT FIDELIN**  
Président de la commission locale  
d'information de Flamanville

vous convie à assister à l'assemblée générale

[le mercredi 25 septembre à partir de 09h00, à l'amphithéâtre du pôle de proximité des Pieux](#)

### Quel est le rôle d'une Commission Locale d'Information ?

Une Commission locale d'information (CLI) est une structure d'information et de concertation obligatoirement mise en place dès qu'il y a présence d'une Installation Nucléaire de Base (INB).

La CLI a une double mission : informer la population sur les activités nucléaires et assurer un suivi permanent de l'impact des installations nucléaires du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Flamanville.

Ces travaux doivent permettre ainsi, au citoyen de se forger sa propre opinion sur le sujet du nucléaire. La CLI questionne l'exploitant EDF, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), organise des débats, effectue des contre-analyses, surveille l'environnement, engage des expertises, participe à des inspections.